

Le SIOM de la Vallée de Chevreuse aux côtés des 21 communes du territoire touchées par les inondations

Villejust, le 11 octobre 2024. Entre le mercredi 9 et le jeudi 10 octobre 2024, des événements climatiques dus à la tempête Kirk ont impacté de nombreux territoires français. Des communes du Siom ont été touchées par de fortes inondations. Dans ce cadre, le Président du Siom, Jean-François Vigier souhaite exprimer son soutien et réaffirmer la présence du Siom aux côtés des communes sinistrées par la mise en place de moyens exceptionnels :

« Je voudrais d'abord témoigner de ma solidarité auprès des habitants qui ont été touchés par ces intempéries. Certains ont beaucoup voire tout perdu, et nous n'avons pas encore de visibilité sur une prochaine amélioration. Cette situation est très éprouvante pour chacun d'entre vous.

Le Siom est aux côtés des Maires et Elus locaux du territoire pour les aider à remédier à cette situation le plus rapidement.

Nous sommes en train de déployer des moyens permettant de répondre à l'urgence de cette situation exceptionnelle. De nombreux dégâts matériels sont déjà à déplorer et nous ne sommes pas au bout de cet épisode.

Nous avons d'ores et déjà installé des caissons dans plusieurs communes permettant l'évacuation des déchets. Nous sommes à l'écoute de toutes celles qui souhaiteraient la mise en place de solutions d'urgence. Je tiens aussi à leur rappeler que l'Usine de Valorisation Énergétique de Villejust est ouverte aux services techniques pour toute évacuation d'urgence.

La décrue de l'Yvette s'annonce très lente, comme nous le précise le Syndicat de l'Yvette. Les équipes du Siom suivent de près l'évolution de la situation afin d'y répondre avec la plus grande réactivité. La mise en place de collectes exceptionnelles, de bacs supplémentaires ou tout autre accompagnement peut être déployé rapidement.

Certains secteurs sinistrés sont encore inaccessibles pour notre collecteur. Dès que la situation reviendra stable, les collectes de déchets reprendront comme d'habitude. »



Pour toute demande d'urgence, les services du Siom sont à disposition des habitants et communes au 01 64 53 30 00.

À PROPOS DU SIOM – Syndicat Intercommunal des Ordures Ménagères

Le Siom de la Vallée des Chevreuse assure la collecte et le traitement des ordures ménagères de plus de 209 000 habitants et déploie une politique ambitieuse d'économie circulaire sur son territoire. Le Siom 21 communes réparties sur les départements de l'Essonne et des Yvelines :

Bures-sur-Yvette, Champlan, Chevreuse, Gif-sur-Yvette, Gometz-le-Châtel, Igny, Les Ulis, Longjumeau, Orsay, Palaiseau, Saclay, Saint-Aubin, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Vauhallan, Villebon-sur-Yvette, Villejust, Villiers-le-Bâcle.



www.siom.fr